

Révolution climatique et crise écologique : **L'urgence d'une autre approche de la forêt**

Contribution de la société civile
au Sommet de la Terre



Assises nationales

16 – 17 – 18 octobre 2015

Gardanne



SOS FORÊT FRANCE
La forêt est notre avenir

Assises Nationales

Tables rondes – débats
Exposition – Espace « Agora Forêt »
Soirées thématiques

Les 16 – 17 – 18 octobre 2015
Au lycée agricole d'Aix-Valabre
13 548 Gardanne

Contacts

Organisation – 09 63 43 62 32
Table ronde débats – 06 16 30 74 67
Contact organisation Aix-Gardanne - 06 64 33 35 16

Programme précis des tables-rondes débats en cours de finalisation
(à consulter sur site sosforet.org)



*« Les forêts précèdent les peuples,
les déserts les suivent. »*

François-René de Chateaubriand

En 2015, la situation de la biosphère révèle bien plus qu'une crise écologique passagère, tant les déséquilibres constatés depuis le Sommet de Rio en 1992 semblent s'accélérer et s'aggraver de manière inéluctable.

Les préoccupations des décideurs ont elles aussi évolué depuis le premier Sommet de la Terre : à l'époque, l'avenir des forêts dans le monde avait cristallisé les débats. À l'heure actuelle, ce sont les changements climatiques qui occupent le devant de la scène, avec des conséquences qui commencent à se manifester à grande échelle, et s'avèrent préoccupantes. Toutefois, **le débat climatologique portant principalement sur la maîtrise des émissions de CO2 ne saurait résumer la complexité des bouleversements écologiques en cours.**

À cet égard, il semble désormais que le bois cache littéralement la forêt : le prélèvement et l'utilisation du matériau bois, censés apporter une réponse majeure aux changements globaux, occulte de plus en plus la gestion durable de cette ressource et la mise en valeur des forêts à d'autres fins.

Pour le collectif SOS Forêt France, cette approche des problématiques forestières présente un double risque :

- condamner le modèle de gestion multifonctionnelle prôné par le Code forestier français, pourtant présenté jusqu'ici comme un précurseur historique des principes modernes du développement durable
- faire oublier que les forces naturelles à l'œuvre dans l'écosystème forestier apportent à la biosphère toute entière une bonne part de la résilience indispensable pour faire face aux changements globaux.

Avec cette double menace en ligne de mire, **le collectif entend porter le débat sur les défis à relever pour faire évoluer les politiques et les pratiques forestières en France.** La forêt, en France comme ailleurs, doit sortir renforcée du désastre écologique actuel, à la fois en tant qu'écosystème source de biodiversité, et en tant que pourvoyeuse de biens matériels et spirituels dont on mesure encore mal combien ils nous sont vitaux.

Le débat s'articulera en quatre grandes séquences, avec pour objectif de proposer des solutions alternatives et de mener les combats pour les faire accepter.

La forêt, poule aux œufs d'or ou écosystème ?

Sous nos climats, la forêt représente le stade ultime de l'évolution naturelle des écosystèmes sur la plupart des sols. À partir d'un sol nu, une forêt met naturellement plusieurs siècles à se reconstituer pour atteindre un équilibre dynamique qui lui est propre. À l'heure où l'on prétend utiliser les forêts pour lutter contre les changements globaux, il n'est pas inutile de rappeler que les forêts n'ont pas besoin de l'homme, et que dans une certaine mesure, elles nous succéderont.

Pour juger de l'état des forêts françaises, couramment présentées comme les plus belles d'Europe, un critère essentiel est souvent oublié : le degré de naturalité de la forêt. Cet aspect relève de critères multiples : mélanges d'essences, âges d'exploitabilité élevés, variété d'habitats associés aux forêts (bois mort et sénescents, milieux ouverts, lisières, mares...).

Sur ce point, certaines tendances actuelles peuvent inquiéter : érosion de la biodiversité, surexploitation des massifs les plus accessibles, monoculture d'arbres, incitations aux reboisements d'essences exotiques ou aux taillis à très courte révolution... La confrontation de diverses spécialités et sensibilités est nécessaire pour dresser un diagnostic qualitatif de la forêt française.

Les forêts abritent non seulement une diversité biologique essentielle, mais sont aussi le dernier milieu terrestre à rassembler sur des surfaces étendues des rôles de purification de l'eau, de renouvellement de l'oxygène et de régénération des sols. En France comme ailleurs, elles permettent de tamponner une bonne part des déséquilibres écologiques créés par l'activité humaine.

Par ailleurs, constatant que le matériau bois peut constituer un puits de carbone ou une solution de remplacement aux énergies fossiles, les responsables politiques de la filière bois ont tendance depuis le Grenelle de l'environnement en 2007 à exiger énormément de la forêt. En bout de course, les remèdes proposés s'avèrent trop souvent pires que le mal : détérioration des sols, de la biodiversité, du bilan carbone global...

Au moment où les décideurs s'apprêtent à traiter de problèmes écologiques sans précédent, et où l'on assiste pourtant au retour en force d'une vision agronomique et industrielle de la forêt, l'expression des spécialistes et des amoureux de la forêt doit être entendue. Notre société a plus que jamais besoin d'être éclairée par leur perception du long terme, et de la complexité du monde vivant.

Des forêts ancrées dans un territoire

La filière forêt-bois française est très largement méconnue des citoyens, et les forêts sont souvent traitées comme un élément à part de nos territoires, dont la gestion est souvent l'affaire de quelques spécialistes.

Si la forêt est appelée à assumer des enjeux considérables au plan écologique, il est grand temps d'impliquer l'ensemble de la population grâce à un réel partage des connaissances et des décisions :

- interfaces entre agriculture/industrie/urbanisation et forêt (sylvopastoralisme, équilibre faune-flore, fractionnement des milieux, impacts sur la biodiversité, conflits d'usage...)
- régulation des régimes hydriques et protection des sols (aménagement des forêts, techniques d'exploitation, abandon des coupes à blanc...)
- pratiques traditionnelles ou nouvelles (affouages, chasse, trails)
- accueil du public, éducation des jeunes générations.

Dans notre société majoritairement citadine, où les femmes, les hommes et les enfants sont de plus en plus déconnectés de la nature, on peut ainsi observer deux tendances opposées : l'abandon des forêts par les promeneurs, ou l'artificialisation de forêts pour répondre à certains besoins supposés du public.

D'autres approches doivent être envisagées, s'appuyant sur la place de la forêt dans notre imaginaire, sur sa vocation d'éducation et d'initiation à la nature, et sur ce que l'on peut regrouper sous le terme de fonctions psychosociales. Les professionnels et les décideurs de la forêt ont besoin sur ce plan du monde éducatif et culturel, sauf à négliger ces aspects qui sont pourtant d'une importance considérable pour notre rapport à la nature, mais aussi en termes de santé publique.

Plus la forêt est déconnectée de son territoire, plus ses ressources sont exposées à la spéculation financière. Depuis quelques années, celle-ci s'accroît considérablement, aidée par des décisions politiques qui favorisent l'approvisionnement de grands groupes industriels. La récente loi d'avenir agricole et forestière (LAAF) ne prévoit aucune mesure en faveur des circuits courts de transformation, ou permettant d'arbitrer une concurrence sauvage sur des ressources limitées : on laisse ainsi les territoires forestiers se vider de leurs entreprises de transformation.

En définitive, le bilan économique, écologique et social des tendances actuelles est peu flatteur :

- économie rurale en berne et déficit commercial de la filière bois
- perte d'emplois et déconnection des citoyens par rapport aux forêts
- bilan carbone de la transformation discutable et gaspillage de la ressource.

La forêt, un bien commun à défendre collectivement

La forêt bénéficie du statut de « bien commun » au sens du code forestier français, et des réglementations européennes. Cette reconnaissance s'appuie d'une part sur la variété des fonctions que la société reconnaît aux forêts, et d'autre part sur la durée des cycles de production du bois et d'évolution de l'écosystème.

Pourtant cette notion est totalement absente de la Loi d'orientation agricole et forestière de 2014. La forêt domaniale, propriété de l'État, n'a jamais fait l'objet de consultation populaire quant au rôle qu'elle doit jouer au bénéfice des citoyens. En forêt privée comme en forêt communale, la pression est de plus en plus forte pour inciter les propriétaires à exploiter plus de bois.

Le discours officiel sur la forêt française se veut rassurant, mais les menaces actuelles sont légions : à l'heure des suppressions massives de postes à l'Office National des Forêts, de la suppression pure et simple des crédits de l'État aux Centres Régionaux de la Propriété Forestière, des projets industriels démesurés voient le jour en France et dans d'autres pays tels que la Grande Bretagne. Ces projets notamment de production d'énergie dite « verte et bonne » pour le climat pillent de fait la ressource des forêts françaises et détournent les subventions publiques. Ces dernières années, le besoin de contre-expertises s'est fait sentir sur plusieurs sujets, notamment la question des ressources forestières réellement exploitables, de leur valeur ajoutée et l'évaluation de divers scénarios de gestion.

La volonté politique, bien présente quand il s'agit de conditionner les aides publiques forestières à une mobilisation accrue de bois, se fait bien timide quand il s'agit d'envisager les arbitrages à même d'éviter une sous-valorisation des bois récoltés et des déséquilibres majeurs au sein de la filière bois.

Dans ce contexte, seuls les collectifs de militants, d'élus voire de professionnels organisés dans les territoires, souvent taxés de caricaturer la réalité, semblent à même de contrarier les projets néfastes pour la forêt et l'économie locale. Les luttes passées contre le projet ERSCIA dans le Morvan et actuelles contre la centrale Eon de Gardanne sont exemplaires.

Même si les actions du Collectif SOS-Forêt pour infléchir la trajectoire productiviste de la loi d'avenir agricole et forestière de 2014 n'ont pu pleinement aboutir malgré plus de 50 000 signatures sur une pétition lancée à cet effet, tout reste à construire pour peser sur la politique forestière. Il est temps pour notre collectif de nouer des liens avec tous les partenaires et de s'ouvrir à l'international car la problématique est souvent d'envergure mondiale et ceux que nous devons combattre ont souvent une dimension multinationale.

Une urgence pour la forêt et la biosphère : réconcilier le social, l'écologique et l'économique

La forêt a longtemps été en France un terrain de consensus politique, auquel on reconnaissait un statut particulier, du fait d'un Code forestier protecteur en forêt publique, et du peu de leviers d'action sur les forêts privées. Depuis une dizaine d'années, avec l'aggravation des déséquilibres écologiques, la forêt se trouve sous les feux de l'actualité, sollicitée par des intérêts contradictoires.

Les enjeux sont colossaux, quand on sait que la filière bois est la deuxième filière française en termes d'emplois, et combien la contribution de la forêt à la lutte contre le changement climatique pourrait être significative. On connaît également l'importance de la forêt vis-à-vis de deux richesses inestimables qui risquent de manquer rapidement et cruellement à nos concitoyens : l'eau et la biodiversité.

Le défi posé aux décideurs est évidemment de rechercher au maximum des accords gagnant-gagnant. Comment comprendre alors l'opposition qui se réveille entre forêts industrialisées et forêts sacralisées, dans un pays naguère si fier de sa gestion forestière multifonctionnelle ?

Pourquoi céder aux sirènes de l'artificialisation des forêts, alors que les crises passées des « pluies acides » ou des tempêtes de 1990 et 1999 ont démontré tout l'intérêt de réactions concertées et mesurées ?

La forêt française est à la croisée des chemins. Les atouts qu'elle présente encore peuvent être soit renforcés, soit gaspillés voire anéantis par les décisions à venir.

Les solutions concrètes ne manquent pas pour rectifier les orientations actuelles, à condition qu'elles s'appuient sur quelques principes de base :

- le temps forestier impose de partir de la ressource, actuelle et future
- cette ressource doit être évaluée par des professionnels indépendants des intérêts industriels
- la préservation du climat n'implique aucun sacrifice quant à la biodiversité, aux sols, ou à l'eau, ni aucun marchandage entre économique et social
- privilégier l'économie par rapport à l'écologie, le court terme par rapport au long terme, n'a pas de sens en gestion forestière.

Ces assises nationales de la forêt viseront à formuler des propositions validées aux plans technique, social et économique, et ce du point de vue :

- des usagers et utilisateurs des ressources forestières,
- des producteurs et propriétaires forestiers (État, collectivités, particuliers).

Au-delà de ce rendez-vous citoyen, toutes ces questions ne peuvent trouver de réponses satisfaisantes que par une appropriation du sujet par un vaste public, au moment même où l'ensemble des mesures politiques, et les attaques contre le service public forestier, conduisent à hypothéquer le long terme forestier pour satisfaire les seules demandes immédiates des grandes industries du bois et de l'énergie.



En tant que citoyens responsables, nous continuerons à porter publiquement la question :
« Quelle forêt pour nos enfants ? »